

Rentrée universitaire

Etudiante cherche dame âgée pour partager logement

Comment vivent les 300 000 étudiants parisiens, dont la plupart font leur rentrée aujourd'hui ? Logement, jobs, santé, locaux universitaires, conditions d'accueil pour les étrangers, loisirs : toute la semaine, nous vous invitons à explorer leur vécu au quotidien. Premier volet de notre série.

ELLES se regardent encore du coin de l'œil. Imane, 22 ans, étudiante à Jussieu, et Claude, petite dame de 90 ans, se rencontrent autour d'un café sous un grand soleil sur une terrasse au sixième étage d'un immeuble du passage Trubert-Bellier, à deux pas du métro Tolbiac (XIII^e). Désormais, c'est un peu « leur » appartement. Claude la Parisienne a accepté de prêter une chambre à Imane, tout juste arrivée du Maroc.

C'est en fait un échange de bons procédés, le temps d'une année scolaire. Un toit contre des services à domicile, « parce qu'on n'est plus toute jeune », admet Claude. « Si je tombais une nuit alors que je suis seule... Je pourrais rester là longtemps ! Il n'y a pas de gardien. » Imane devra donc être présente chaque nuit « pour rassurer ». Ni garde-malade, ni infirmière, cette étudiante veillera discrètement sur sa « colocataire ».

Pas de loyer hors de prix

Grâce à cet hébergement, les problèmes administratifs tombent. Et pas de loyer hors de prix pour étudiants comme on en a l'habitude actuellement. « Je dois avoir une adresse pour rester sur le territoire et suivre les cours de mon cycle d'ingénieur. J'ai besoin de me concentrer pour poursuivre mes études », souligne la jeune femme. Imane pourra travailler dans « sa » chambre au bout du couloir. « J'ai retiré quelques meubles pour qu'elle ait un peu plus de place », précise Claude. Une chambre étroite sobrement décorée,

un lit, un petit bureau et une grande bibliothèque. « Le soleil du matin jusqu'au soir. »

Imane réaménagera sûrement un peu les lieux, « histoire d'être à l'aise », glisse Aude, cofondatrice de ParisSolidaire chargée des présentations aujourd'hui. « Vous me direz ce que vous buvez le matin... », demande Claude. Pour cette Parisienne, ancienne assistante sociale,

c'est aussi une nouvelle vie qui commence. « J'ai toujours vécu seule ici. Je n'ai plus l'habitude de vivre avec quelqu'un. » Elle reçoit beaucoup, sort souvent et partage son temps entre son cours de théâtre amateur et les retrouvailles avec ses amis.

Imane, silencieuse et observatrice, n'a pas encore eu le temps d'organiser son temps libre. Arrivée il y a tout juste dix jours, elle ne connaît per-

sonne à part la famille qui l'a hébergée à Champigny (Val-de-Marne), à une heure et demie de la fac. Elle pensait devoir faire la course entre transports, révisions et recherche d'un appartement. « Les choses rentrent dans l'ordre », dit-elle en parlant. Il faut maintenant réussir la cohabitation.

MARIE OTTAVI



PASSAGE TRUBERT-BELLIER (XIII^e). Imane, élève ingénieur, partage désormais l'appartement de Claude, rassurée par la présence de l'étudiante. (LP/PHILIPPE DE POULPIQUET.)

Une chambre contre un service

L'ASSOCIATION ParisSolidaire est née juste avant l'été. Bénédicte Chatin et Aude Messéan, deux anciennes de la télévision, en sont à l'origine. Elles ont tout lâché pour se tourner vers les personnes âgées. Après le drame de la canicule, durant l'été 2003, il leur fallait agir. Le ParisSolidaire met donc en relation des étudiants sans logement et des personnes âgées qui cherchent une compagnie, une sécurité. Mais attention : « Les étudiants ne sont pas des gardes-malades », rappelle Bénédicte Chatin.

« Leur présence ne signifie pas qu'ils remplacent une infirmière ou la famille. Ce serait trop de pression. Ils sont surtout là pour étudier et garder un œil sur la personne avec qui ils vivent. » Trois formules : la chambre

est mise à disposition contre un service (quelques heures par semaine définies dans un contrat de travail) ou juste contre une présence la nuit. Il peut aussi y avoir un loyer, ParisSolidaire perçoit alors une cotisation de la personne âgée représentant 20 % du loyer mensuel. Troisième formule possible : une location chez l'habitant pour un séjour de moins de trois mois. Les loyers sont compris entre 300 et 450 € par mois. Une dizaine de partenariats ont déjà été conclus.

M.O.

ParisSolidaire appelle toutes les personnes âgées intéressées à se faire connaître. Renseignements au 01.43.68.10.96, demander Aude ; ou sur Internet : www.parisolidaire.com. cotisation annuelle : 30 €.